



infos

Journal de l'action municipale

Canton de Neully-en-Thelle
de Communes du Pays de Thelle - Département de l'Oise - Région Picardie

Arrondissement de Senlis - Communauté
de Communes du Pays de Thelle - Département de l'Oise - Région Picardie

INFOS COMMUNALES

Madame, Monsieur,

Comme nous l'avions annoncé dans le programme électoral, Dieudonné est maintenant doté d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Ce PLU est destiné à préserver notre village et son cadre environnemental.

A cet effet, il prévoit un seul secteur à construire, le reste du territoire communal étant préservé de tout programme immobilier.

Pour mener à bien notre projet nous prévoyons une modification du plan initial, déjà présenté à la population.

Celle-ci a pour objectif de modifier la zone à construire (2AUH) en zone constructible (1AUH), d'en déterminer le périmètre nécessaire et d'en établir les règles de construction grâce à un règlement.

Cette procédure fera l'objet d'une nouvelle enquête publique prévue du samedi 4 avril au mardi 5 mai 2009 aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie

Mr Legris, Commissaire-Enquêteur recevra en Mairie :

- les samedis 4 et 18 avril de 9h à 12h
- et le mardi 5 mai de 17h à 19h

Pendant la durée de l'enquête, vous pourrez prendre connaissance des documents modifiés de P.L.U. et consigner éventuellement vos observations sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Les observations peuvent également être adressées par correspondance au Commissaire-Enquêteur en mairie.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur pourront être consultés en mairie aux heures habituelles d'ouverture.

A terme, en deux tranches égales et répartie sur quatre années, le programme d'aménagement piloté par l'OPAC permettra d'accueillir :

- 35 terrains à construire en accession à la propriété
- 12 logements locatifs conventionnés
- 5 pavillons destinés à l'acquisition aidée (location puis accession)

Je vous rappelle les objectifs du PLU que nous vous avons également présentés dans notre programme électoral :

- préserver le cadre environnemental de notre village
- maîtriser les programmes de construction, en établir les règles
- offrir un programme locatif pour répondre aux besoins (ceux des jeunes de Dieudonne notamment)
- maintenir le niveau de la population et préserver les effectifs de l'école communale
- pérenniser les finances communales avec l'augmentation progressive de la population
- respecter le taux de croissance de 1% l'an prescrit par le Schéma de Cohérence Territoriale de la Communauté de Communes du Pays de Thelle

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mon sincère dévouement.

Le Maire, Alain Lriverend

DIEUDONNE